CAP (Valorisation des matières et propreté des espaces urbains)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capvalorisationproprete.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Techniques de nettoyage

Session 2011

Code sujet **Non indiqué dans cette édition** 4h

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Opération de nettoyage et tâches associées
17 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Exercice 1

None points

Opération de nettoyage et tâches associées

Situation professionnelle

Question Choix 1

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'un abri de bus et de ses abords immédiats.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse est donc la méthode attendue si l'option attribuée est la remise en état d'un abri de bus et de ses abords immédiats. Il s'agit d'une préparation : les caractéristiques réelles doivent être observées sur place.

1. Observer l'abri et ses abords : fréquentation, accès et circulation des usagers, déchets, souillures, état des vitres, parois et mobilier, nature du sol et éventuels dangers.
2. Délimiter la zone et préserver un passage sûr pour les voyageurs et les piétons. Porter les EPI adaptés à l'opération.
3. Ramasser les déchets et les trier selon les consignes du service. Nettoyer les surfaces et le mobilier avec des outils et des produits compatibles avec leurs matériaux, conformément à la notice et à l'étiquette.
4. Nettoyer les abords sans disperser les déchets ni créer de risque de glissade. Signaler les dégradations ou les dangers qui ne relèvent pas de l'opération.
5. Contrôler le résultat, ranger le matériel et rendre compte de l'intervention.

La méthode précise dépend de l'état de l'abri et des produits et équipements effectivement mis à disposition.

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : observer le site, sécuriser les usagers, ramasser et trier les déchets, nettoyer l'abri et ses abords avec une méthode adaptée aux surfaces, puis contrôler la sécurité et signaler les anomalies. Les constats réels sont à relever sur place.

Question Choix 2

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état de sanitaires publics.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse correspond à l'option « remise en état de sanitaires publics » ; elle doit être adaptée aux équipements et aux produits réellement disponibles.

1. Observer l'état des locaux, les équipements, les souillures et les risques. Signaler la fermeture temporaire et baliser l'accès pour tenir le public à l'écart pendant le nettoyage.
2. Mettre les EPI nécessaires et préparer du matériel propre, différencié pour limiter les contaminations croisées.
3. Nettoyer de façon organisée, du plus propre vers le plus sale et des surfaces hautes vers les surfaces basses. Traiter les points de contact, les lavabos et la robinetterie, puis les équipements les plus souillés, notamment les cuvettes, avec du matériel distinct.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Respecter l’étiquette et la fiche de sécurité des produits, leur dosage et leur temps d’action. Ne jamais mélanger des produits ; rincer si le mode d’emploi le prévoit.
5. Nettoyer le sol sans laisser de danger de glissade, gérer les déchets selon les consignes et contrôler les équipements avant la réouverture. Signaler toute anomalie.

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : fermer et baliser les sanitaires, nettoyer avec du matériel différencié et des produits employés conformément à leurs consignes, traiter les équipements puis le sol, gérer les déchets et ne rouvrir qu’après contrôle de la propreté et de la sécurité.

Question Choix 3

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d’une ville. Vous êtes chargé d’effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l’entretien d’un site accessible au public (square, jardin…).

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n’est cochée. Cette réponse correspond à l’entretien d’un site accessible au public, tel qu’un square ou un jardin.

1. Parcourir le site et repérer les accès, les cheminements, la fréquentation, les corbeilles, le mobilier, les déchets, les souillures et les dangers.
2. Organiser le travail et le balisage pour protéger les usagers. Éviter d’endommager les plantations et maintenir les passages nécessaires.
3. Ramasser et trier les déchets conformément aux consignes locales ; vider les corbeilles selon les instructions du service. Nettoyer les cheminements et le mobilier avec des outils adaptés, sans repousser les déchets vers les plantations ou les avaloirs.
4. Signaler les objets dangereux, les dégradations et les anomalies au responsable plutôt que de manipuler un objet risqué sans procédure.
5. Contrôler le site, ranger le matériel et rendre compte de l’intervention.

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : inspecter et sécuriser le site, ramasser et trier les déchets, entretenir les cheminements, corbeilles et mobiliers sans détériorer les plantations, puis contrôler les lieux et signaler les anomalies.

Question Choix 4

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d’une ville. Vous êtes chargé d’effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer le nettoyage d’une partie de rue piétonne.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n’est cochée. Cette réponse correspond au nettoyage d’une partie de rue piétonne. La méthode dépend du revêtement, de l’état des lieux et de la fréquentation réelle.

1. Observer les accès, le cheminement piéton, les commerces et entrées riveraines, le revêtement, les déchets, les souillures et les écoulements.
2. Installer une signalisation visible et organiser le travail pour maintenir un passage piéton sûr autant que possible. Porter les EPI adaptés.
3. Ramasser les déchets et débris, puis nettoyer le revêtement et les bordures avec un matériel compatible. Éviter les projections sur les passants et les façades ainsi que la dispersion des déchets dans les

avaloirs.

4. Adapter l'emploi d'eau et de produits aux consignes du service et à la nature du site. Ne pas laisser de résidus ou de sol glissant.
5. Contrôler la zone avant de retirer le balisage ; signaler les dégradations ou les risques constatés.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour cette option : observer et baliser la zone, préserver un cheminement sûr, ramasser les déchets, nettoyer la rue piétonne avec une méthode adaptée, puis vérifier l'absence de danger avant de libérer l'espace.

Question Choix 5

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer le lavage mécanisé d'un espace (préau, cour de récréation…).

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse correspond au lavage mécanisé d'un espace, par exemple un préau ou une cour de récréation. Le choix du matériel et des réglages dépend de la machine et du revêtement réellement présents.

1. Observer le sol, son état, les obstacles, les équipements et les possibilités de gestion des eaux. Délimiter la zone pour écarter les usagers pendant le lavage.
2. Avant la mise en service, contrôler la machine et ses dispositifs de sécurité selon la notice : état général, commandes, alimentation, réservoirs, brosses et organes de travail.
3. Choisir les accessoires et, si nécessaire, le produit compatibles avec le revêtement. Respecter la notice de la machine et les consignes de sécurité du produit.
4. Effectuer le lavage en maîtrisant les déplacements et les projections. Éviter de diriger l'eau vers des équipements électriques et de créer des flaques ou un sol glissant.
5. Gérer les eaux et les résidus selon les consignes du service, contrôler le résultat et ne rendre la zone accessible que lorsqu'elle est sûre.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour cette option : inspecter et baliser l'espace, contrôler la machine, choisir des accessoires et des produits compatibles, laver conformément à la notice, gérer les eaux et vérifier la sécurité du sol avant la réouverture.

Question Choix 6

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'une place de marché.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse correspond à la remise en état d'une place de marché ; elle doit être adaptée aux déchets et aux consignes locales.

1. Vérifier que l'activité est terminée et que la zone peut être nettoyée sans exposer le public ni gêner les commerçants. Repérer les souillures, les déchets, les avaloirs et les risques de glissade.
2. Porter les EPI et baliser l'intervention. Ramasser et trier les déchets selon les consignes. Signaler les objets coupants ou dangereux et ne pas les manipuler sans procédure adaptée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Nettoyer les sols, les bordures et les caniveaux avec du matériel compatible avec le revêtement. Éviter de disperser les déchets ou d'entraîner des résidus vers les avaloirs.
4. Contrôler la propreté, les accès et l'absence de danger, puis signaler les souillures persistantes, les dégradations ou les déchets nécessitant une collecte particulière.

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : intervenir lorsque la place est accessible en sécurité, trier et ramasser les déchets, nettoyer les sols et les caniveaux sans disperser les souillures, contrôler la zone et signaler les anomalies.

Question Choix 7

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l'enlèvement de graffitis.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse correspond à l'enlèvement de graffitis. La technique ne peut être fixée sans connaître le support, le graffiti, le produit et les consignes disponibles.

1. Observer et identifier le support afin de ne pas l'endommager. Signaler ou documenter l'emplacement selon les pratiques du service.
2. Délimiter la zone et protéger les passants ainsi que les surfaces voisines. Consulter l'étiquette et la fiche de sécurité du produit ; porter les EPI prescrits.
3. Choisir uniquement une méthode autorisée et compatible avec le support. Si la procédure le prévoit, effectuer d'abord un essai discret pour vérifier le résultat et l'absence de détérioration.
4. Appliquer le produit en maîtrisant les projections et les eaux de rinçage. Ne pas mélanger les produits ; collecter et traiter les résidus selon les consignes.
5. Si le support est fragile ou si le risque n'est pas maîtrisé, interrompre l'opération et demander l'avis du responsable.

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : identifier le support, protéger les abords, employer une méthode autorisée et compatible, respecter les consignes de sécurité et gérer les résidus. La technique précise dépend des caractéristiques réelles du graffiti et du support.

Question Choix 8

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d'une ville. Vous êtes chargé d'effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état d'une promenade.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n'est cochée. Cette réponse correspond à la remise en état d'une promenade ; elle doit être adaptée au tracé, aux revêtements et à la fréquentation constatés.

1. Parcourir l'itinéraire et repérer les déchets, les obstacles, les zones dégradées, les accès et les dangers.
2. Protéger les usagers et maintenir un passage sûr. Signaler ou baliser les dangers qui ne peuvent pas être traités dans le cadre de l'intervention.
3. Ramasser et trier les déchets. Nettoyer les cheminements et le mobilier avec des outils adaptés, sans rejeter les déchets dans les espaces plantés ou les avaloirs.

4. Contrôler l’ensemble du parcours, ranger le matériel et signaler les dégradations ou incidents au responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour cette option : inspecter le parcours, sécuriser les dangers, ramasser et trier les déchets, nettoyer les cheminements et le mobilier en préservant les abords, puis contrôler et signaler les anomalies.

Question Choix 9

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d’une ville. Vous êtes chargé d’effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer la remise en état des abords d’un site d’apport volontaire de collecte sélective.

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n’est cochée. Cette réponse correspond à la remise en état des abords d’un site d’apport volontaire de collecte sélective ; les consignes de tri de la collectivité s’appliquent.

1. Observer les dépôts autour des conteneurs, les débordements, les accès et les objets coupants ou dangereux. Protéger les usagers et porter les EPI adaptés.
2. Ramasser les déchets et les trier selon les consignes locales. Ne pas introduire dans les conteneurs des matières qui n’y sont pas admises.
3. Isoler et signaler les déchets dangereux ou non identifiés au lieu de les manipuler sans procédure. Nettoyer les abords sans pousser les déchets vers les avaloirs.
4. Vérifier que les conteneurs restent accessibles et signaler les conteneurs pleins, endommagés ou souillés, ainsi que les dépôts nécessitant une collecte particulière.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour cette option : sécuriser les abords, ramasser et trier les dépôts selon les consignes, préserver les avaloirs et les accès, puis signaler les déchets dangereux, débordements et dysfonctionnements.

Question Choix 10

PDF source, p. 2

> Vous travaillez dans le service de propreté du centre technique municipal d’une ville. Vous êtes chargé d’effectuer une opération de nettoyage. Vous devez assurer l’entretien d’un court de tennis, d’une zone de sport et de ses abords, d’une piscine…

Sur la page 2, les situations sont des choix alternatifs et aucune case n’est cochée. Cette option regroupe des installations différentes : court de tennis, zone de sport et abords, piscine. La méthode doit donc être choisie après identification du lieu et de ses revêtements.

1. Observer la surface, les équipements, les cheminements, les déchets et les conditions d’accès. Repérer les risques, notamment les risques de glissade sur les abords d’une piscine.
2. Délimiter la zone et protéger le public. Ne pas utiliser une méthode qui détériore le revêtement ou rend le terrain dangereux pour les usagers.
3. Choisir des outils et produits compatibles avec la surface et les consignes du service et du fabricant. Aux abords d’une piscine, éviter de contaminer l’eau et respecter les consignes propres à l’installation.
4. Signaler les équipements défectueux et ne pas intervenir sur une installation technique sans autorisation. Contrôler la propreté et la sécurité avant la réouverture, puis rendre compte des anomalies.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Pour cette option : identifier l'installation et son revêtement, sécuriser l'accès, nettoyer avec une méthode compatible sans créer de glissance ni de détérioration, puis contrôler avant réouverture et signaler les anomalies.

Travail demandé

Question 1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3

> Observer le site d'activité et son fonctionnement.

La page 3 présente l'annexe 1, « Fiche d'observation nettoyage ». Elle doit être renseignée à partir de l'observation du site réel. Le sujet ne donne ni ville, ni secteur, ni mesures, ni caractéristiques permettant de cocher des cases à l'avance.

1. Inscrire le numéro de candidat, la ville et le secteur concernés.
2. Pour la rubrique « Rue et route », observer le type de voie proposé sur la fiche : passante, de desserte, pénétrante ou résidentielle. Relever les dimensions réellement mesurées et cocher uniquement les caractéristiques constatées dans les rubriques chaussée et trottoirs.
3. Renseigner le stationnement, les obstacles, l'habitat et l'activité, les bâtiments publics et les places en fonction des lieux observés. Noter les particularités, par exemple les passages souterrains, passerelles piétonnes, escaliers ou travaux, dans la zone « Observations ».
4. Si nécessaire, faire le croquis suggéré par l'annexe. Déduire de l'observation les contraintes pour l'intervention : accès, circulation des usagers, balisage, matériel nécessaire et risques à maîtriser.

La fiche doit être lisible et factuelle. Ne pas cocher une case ni inscrire une mesure qui n'a pas été vérifiée. En cas de danger ou de situation imprévue, prévenir le responsable avant d'entreprendre une tâche qui ne peut pas être menée en sécurité.

RÉPONSE À RETENIR

Remplir l'annexe 1 sur place : identifier la ville et le secteur, observer et renseigner les rubriques de la fiche, mesurer les dimensions demandées, noter les particularités et, si besoin, faire un croquis. Le sujet ne permet pas de fournir une fiche remplie sans inventer des données.

Question 2.

PDF source, p. 2

> Contrôler les véhicules, matériels et équipements avant leur mise en service.

La page 2 demande de contrôler les véhicules, matériels et équipements avant leur mise en service. Aucun véhicule, modèle de matériel ou état n'est fourni : le contrôle porte donc sur l'équipement réellement attribué et doit être complété avec sa notice et les consignes du service.

1. Stationner le véhicule dans un endroit sûr et l'immobiliser. Rechercher les dommages visibles, les fuites et tout défaut susceptible de rendre l'utilisation dangereuse.
2. Contrôler les équipements et organes de sécurité du véhicule selon les consignes applicables : pneus, éclairage, rétroviseurs, avertisseurs, commandes et signalisation. Vérifier les niveaux prévus dans la notice, dans les conditions de sécurité indiquées ; ne pas ouvrir un circuit chaud ou sous pression.
3. Examiner le matériel de travail réellement utilisé : fixations, flexibles, buses ou jets, brosses, cuves, filtres, commandes et protections. Vérifier leur état et leur fonctionnement sans exposer l'opérateur à un

FormaV - document d'entraînement non officiel

danger.

4. Contrôler les outils, les EPI et les produits nécessaires : état, propreté, étiquetage et compatibilité avec la tâche. Respecter les consignes de sécurité et ne jamais mélanger des produits.
5. Signaler tout défaut au responsable. Ne pas mettre en service un équipement défectueux ou dangereux.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Avant la mise en service, contrôler l'état général et les organes de sécurité du véhicule, les matériels et équipements utiles, ainsi que les outils, EPI et produits. Se conformer aux notices et aux consignes du service ; signaler tout défaut et ne pas utiliser un équipement dangereux.

Question 3.

PDF source, p. 2

> Exécuter les tâches demandées.

La tâche dépend de la situation professionnelle attribuée. Aucune case n'étant cochée sur la page 2, on ne peut pas déterminer laquelle des dix opérations a été retenue. La démarche ci-dessous s'applique à l'option effectivement choisie et doit être adaptée au site.

1. Confirmer la tâche, le périmètre et les consignes. Observer les risques, les accès et la présence du public.
2. Mettre les EPI adaptés, baliser la zone et préserver un passage sûr. Préparer le matériel et les produits nécessaires en vérifiant leur compatibilité avec les surfaces et leurs consignes d'emploi.
3. Réaliser les opérations dans un ordre organisé : ramasser et trier les déchets, puis nettoyer les surfaces avec la méthode adaptée au site. Utiliser une machine uniquement après contrôle et conformément à sa notice. Éviter de disperser les souillures et gérer les eaux selon les consignes.
4. Contrôler le résultat, vérifier que la zone est sûre, gérer les déchets conformément aux consignes et ranger le matériel. Signaler les anomalies ou incidents au responsable.

Les précautions propres à chaque option sont précisées dans les réponses E1-OPT-Q1 à E1-OPT-Q10. La prestation réelle ne peut être décrite sans connaître l'option attribuée et les observations de terrain.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exécuter l'opération réellement attribuée en sécurisant le site, en utilisant du matériel et des méthodes adaptés, en triant et gérant les déchets, puis en contrôlant le résultat et en signalant les anomalies. Le sujet ne précise pas laquelle des dix situations a été choisie.

Question 4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Assurer l'entretien et la maintenance des équipements et matériels utilisés.

La page 5 présente l'annexe 3, « Fiche d'entretien, de maintenance du véhicule après intervention ». Elle comporte la date du contrôle, l'engin, l'immatriculation, le kilométrage, le compteur horaire et un tableau d'opérations avec deux colonnes de périodicité : « Quotidienne » et « Hebdomadaire ». La fiche est vierge ; aucun véhicule, relevé ni entretien réellement effectué n'est fourni.

1. Après l'intervention, stationner l'engin à l'emplacement prévu, l'immobiliser et appliquer la procédure de mise hors service.
2. Effectuer les opérations de la fiche qui correspondent à l'engin utilisé et aux consignes applicables : contrôle des niveaux (huile moteur, liquide de refroidissement, liquide de freins, huile hydraulique, carburant, réservoir d'eau d'humectage et électrolyte de batterie) ; contrôle de l'éclairage et des phares

FormaV - document d'entraînement non officiel

de travail, des commandes et indicateurs, de la pression et de l'usure des pneumatiques, des jets d'humectage et des jets de lavage ; nettoyage du véhicule, de la cuve à déchets, des grilles d'aspiration, des filtres à air et à eau, des cosses de batterie, du châssis et du radiateur, avec graissage du véhicule lorsque prévu.

3. Pour le nettoyage au jet, respecter la précaution expressément indiquée sur l'annexe : éviter les feux et les connexions électriques. Suivre également la notice du constructeur pour les contrôles et les produits ou opérations d'entretien.
4. La fiche présente les colonnes « Quotidienne » et « Hebdomadaire », mais ne précise pas dans quelle colonne chaque opération doit être cochée. Se reporter à la notice et aux consignes du service ; ne pas attribuer une fréquence au hasard.
5. Renseigner uniquement les opérations réellement effectuées, les relevés réels et les anomalies constatées. Signaler tout défaut de sécurité et immobiliser l'engin si nécessaire.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compléter l'annexe 3 après les contrôles et opérations réellement effectués sur l'engin utilisé. La fiche énumère les opérations et propose les périodicités quotidienne et hebdomadaire, mais ne répartit pas elle-même les opérations entre ces colonnes : suivre la notice et les consignes du service, sans inventer de relevés ni de fréquence.

Question 5.

PDF source, p. 2

> Ranger les matériels et produits utilisés.

Après utilisation, ranger les matériels et produits à l'emplacement prévu, conformément aux consignes du service.

1. Retirer les déchets des outils et équipements, puis les nettoyer selon leur notice. Laisser sécher si nécessaire. Vider ou rincer les réservoirs uniquement selon les instructions du fabricant et les consignes concernant les eaux souillées.
2. Vérifier l'état du matériel, remettre les protections en place et ranger câbles et flexibles sans les écraser ni les endommager. Signaler le matériel défectueux et l'isoler s'il présente un danger.
3. Refermer et ranger les produits dans l'emplacement prévu, en conservant leur étiquette et en respectant leurs consignes de stockage et les incompatibilités. Ne pas transvaser dans un récipient non identifié ni laisser un produit accessible au public.
4. Trier les déchets récupérés selon les filières prévues et laisser l'espace de rangement propre et dégagé.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Nettoyer, contrôler et ranger le matériel à sa place ; fermer et stocker les produits identifiés selon leurs consignes ; trier et évacuer les déchets conformément aux filières prévues ; signaler toute anomalie.

Question 6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4

> Établir le rapport de nettoyage.

La page 4 présente l'annexe 2, « Compte rendu de nettoyage ». Les rubriques imprimées sont : date, lieu d'intervention, heure de départ, heure de fin, durée d'intervention, nature des souillures, matériel et produits utilisés, traitement envisagé pour les déchets récupérés, dysfonctionnement du matériel et remise effectués, puis remarques.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Après l’intervention, inscrire la date et le lieu réels ainsi que les heures réellement relevées. Déterminer la durée à partir de ces horaires et la reporter dans la case prévue.
2. Décrire les souillures réellement rencontrées et noter le matériel et les produits effectivement utilisés.
3. Indiquer le traitement envisagé pour les déchets récupérés, conformément aux consignes et filières du service.
4. Renseigner les dysfonctionnements observés et les remises en état effectivement réalisées. Utiliser la rubrique « Remarques » pour transmettre les difficultés, incidents ou informations utiles.

Ne pas inventer de date, d’horaires, de durée, de souillures, de matériel, de produit, de déchet ou de panne.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Remplir les rubriques pertinentes de l’annexe 2 à partir des faits et horaires réels de l’intervention. Le sujet ne fournit aucune donnée permettant de préremplir le compte rendu. La durée ne peut être calculée qu’à partir des heures réellement relevées.

Question 7.

PDF source, p. 2

> Répondre aux questions du jury.

La page 2 indique un temps imparti de 4 h pour le travail demandé et prévoit de répondre aux questions du jury. Il s’agit d’un échange oral : on ne peut pas prétendre l’avoir réalisé ici. Le candidat doit expliquer clairement ses actions réelles et justifier ses choix.

Préparer à présenter :

- les observations faites sur le site et les risques repérés ;
- les contrôles réalisés avant la mise en service et les défauts éventuellement signalés ;
- le choix des outils, du matériel, des produits et des EPI, avec les consignes de sécurité suivies ;
- l’ordre des opérations et les précautions prises pour ne pas gêner le public, détériorer les surfaces ou disperser les souillures ;
- le tri et le traitement prévu pour les déchets récupérés ;
- l’entretien, le rangement du matériel et les informations notées dans le compte rendu.

Pour une question portant sur un véhicule, un produit ou une machine précise, s’appuyer sur sa notice, son étiquette et les consignes du service. Ne pas deviner une information manquante : expliquer honnêtement les difficultés rencontrées et leur transmission au responsable.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À l’oral, présenter et justifier les observations, les choix techniques, les contrôles, les précautions de sécurité, la gestion des déchets, l’entretien du matériel et le compte rendu correspondant à l’intervention réellement effectuée. Il s’agit d’attendus de préparation, non d’une prestation orale réalisée.

Sujet : https://bnseep.eduscol.education.fr/ressources/examens/sujets/11/500/3430500/EP3/S01.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.